

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2013)
Heft: 11

Artikel: La mise en oeuvre de la stratégie de la menusraton officielle : un puzzle qui comporte de nombreuses pièces
Autor: Sinniger, Markus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-871583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La mise en œuvre de la stratégie de la mensuration officielle, un puzzle qui comporte de nombreuses pièces

■ Une année entière s'est écoulée depuis l'entrée en vigueur de la stratégie de la mensuration officielle (MO) pour la période 2012–2015. Au début de l'année 2012, les cantons ont tous signé une convention-programme quadriennale avec la Confédération, portant sur la mise en œuvre des 60 mesures prévues dans la stratégie de la MO. Le temps est donc venu de tirer un premier bilan intermédiaire, au terme du premier des quatre exercices de cette période.



La mise en œuvre des mesures ne suit pas une progression linéaire. Leur exécution n'a pas systématiquement démarré dans les premiers jours de 2012 et les mesures n'étaient pas toutes réalisées à 25 % à la date du 31 décembre 2012. La réalisation de certaines d'entre elles ne débutera d'ailleurs qu'après 2012, tandis que certains projets ont déjà fortement progressé, quelques-uns étant même achevés à l'heure actuelle. La mise en œuvre de la stratégie de la MO s'apparente ainsi à un puzzle qui doit être intégralement assemblé dans les années 2012 à 2015. Et comme pour tout puzzle, certaines parties avancent très vite, d'autres sont momentanément délaissées et une énergie folle doit être déployée dans certains secteurs pour parvenir à assembler quelques rares pièces. Parfois, la solution saute aux yeux et parfois il vaut mieux se repositionner pour envisager la situation sous un angle différent ou faire porter l'essentiel de ses efforts sur un autre endroit. Souvent, l'objectif visé est plus facilement atteint lorsque l'on collabore avec d'autres personnes. Enfin, il est crucial de conserver une vue d'ensemble en permanence, de ne pas se perdre dans les détails ou de faire preuve d'une obstination stérile. Le présent article dresse donc un premier état des lieux du puzzle de la mise en œuvre de la stratégie de la MO et montre que l'image d'ensemble se dessine peu à peu.

A propos de puzzle: parmi les activités organisées dans le cadre des célébrations du centenaire de la mensuration officielle, on a compté l'assemblage d'un puzzle géant sur la Place fédérale, le 9 mai 2012. Il représentait la Suisse en miniature, mais on peut aussi lui donner une portée symbolique, celle de la mise en œuvre de la stratégie de la MO, progressant étape par étape jusqu'au succès final. Notons au passage que la commémoration du centenaire de la mensuration officielle faisait partie des 60 mesures définies dans la stratégie de la MO. Le projet des «100 ans de la Mensuration Officielle Suisse» comptait du reste parmi les mesures dont l'exécution était achevée à la fin de l'année 2012, même si la dynamique créée par cet événement doit être mise à profit dans le cadre de nouvelles actions, afin de produire un effet qui sache se montrer durable.



Couverture du territoire

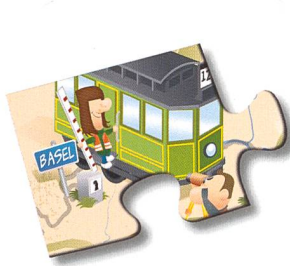
L'un des objectifs majeurs poursuivis par la stratégie de la MO est de parvenir à une couverture territoriale complète, en premier lieu dans les zones économiques prioritaires, comme le long des axes de circulation et d'approvisionnement importants. En 2012, la surface de la MO disponible sous forme numérique s'est accrue de 2,5 % (env. 104 000 ha). Nous sommes donc sur la bonne voie et dans le rythme pour qu'à la fin 2015, la MO puisse être utilisée sur plus des trois quarts de la surface de la Suisse, comme la stratégie le prévoit. Les adresses de bâtiments, partie intégrante de la MO, doivent elles aussi être saisies sur l'intégralité du territoire suisse. Actuellement, les adresses sont reconnues comme faisant partie intégrante de la MO dans 1200 communes de Suisse (env. 48 %).

Changement du cadre de référence

Le cadre de référence de la mensuration nationale datant de 1903 (MN03) a fait son temps. Il doit être changé pour que les services techniques de la Confédération, des cantons et des communes, les aménagistes et les professionnels du secteur de la construction, qui travaillent tous avec des géodonnées précises, puissent profiter pleinement de tous les avantages des méthodes de localisation par satellites (technologie GNSS). Le passage du cadre de référence MN03 à celui de la mensuration nationale de 1995 (MN95) figure également parmi les priorités de la stratégie de la MO. Les travaux requis par ce changement sont d'ores et déjà en cours dans dix cantons.

Mise à jour des données

Les données de la MO sont des géodonnées de référence, utilisées par des autorités fédérales, cantonales et communales, par les milieux économiques et scientifiques ainsi que par des tiers pour acquérir des géoinformations. La MO ne peut satisfaire aux exigences que de telles données de référence doivent remplir que si ses composantes sont actualisées en permanence ou périodiquement et si les données conservent leur cohérence, leur précision et leur fiabilité. C'est pourquoi



des mesures sont formulées à cet égard dans la stratégie de la MO. L'état de leur mise en œuvre a été indiqué dans les rapports annuels 2012 des services cantonaux du cadastre:

- Dans 22 cantons, des systèmes d'annonce sont opérationnels, faisant ainsi connaître les modifications subies par les constructions ou les adresses de bâtiments, qu'elles soient encore en projet déjà réalisées. L'actualité de la MO est donc garantie en permanence.
- Les objets de la MO pour lesquels aucun système d'annonce ne peut être organisé, notamment les lisières de forêts et les eaux non canalisées, sont périodiquement mis à jour. Ces données de base sont ainsi mises à disposition et servent par exemple à déterminer les surfaces agricoles utiles. Selon les plans cantonaux de mise en œuvre, c'est près d'un tiers de la surface totale qui doit être actualisé dans les années 2012 à 2015. 14 % de ces travaux ont démarré en 2012.
- Toutes les données de mensuration doivent pouvoir être transmises dans la structure du modèle de données actuel MD.01, afin que les utilisateurs de ces géodonnées de référence, où qu'ils les obtiennent en Suisse, en connaissent le format et l'organisation pour les exploiter au mieux. Dans un seul canton cette exigence ne peut pas être intégralement satisfaite.
- Pour que les données de la MO puissent toujours être proposées sous une forme aussi cohérente et homogène que possible, la Direction fédérale des mensurations cadastrales a développé un logiciel de vérification des données (CheckCH) particulièrement ingénieux, en collaboration avec les cantons. 16 d'entre eux procèdent régulièrement à des tests de cohérence à l'aide de cet outil de contrôle qui permet aussi d'ajuster les données aux limites des unités administratives, par exemple aux limites des communes. L'objectif visé, à savoir la création d'un parcellaire homogène et cohérent à l'échelle nationale, sera donc atteint progressivement.

Il est possible, pour chacune des mesures stratégiques évoquées ci-dessus, de quantifier leur degré de réalisation par des valeurs chiffrées. Pour ce qui concerne en revanche les mesures suivantes, elles aussi importantes, quantifier leur degré de réalisation semble moins opportun.

Collaboration avec des domaines voisins, poursuite du développement de la MO, nouveau modèle de données

En sa qualité de jeu de géodonnées de référence, la MO entretient des liens étroits avec certains domaines voisins tels que la mensuration nationale, le registre foncier, l'agriculture et la sylviculture, la protection de l'environ-

nement ou la statistique. Il s'agit donc d'inscrire ces relations et ces collaborations dans un cadre clair et bien délimité, afin d'éviter les doublons. Le contenu actuel de la MO doit par ailleurs être réexaminé et éventuellement complété, dans l'optique du développement à moyen et à long terme de la MO et dans le but d'élaborer un nouveau modèle de données. Les besoins de tous les acteurs intéressés par les géodonnées de référence de la MO sont ici au centre de l'attention.

En matière de collaboration avec des domaines voisins, de poursuite du développement de la MO et d'élaboration d'un nouveau modèle de données, des progrès substantiels ont pu être accomplis en 2012. Ils portent notamment sur les aspects suivants:

• Projet des adresses

Il vise à définir la collaboration des services manipulant des adresses et à créer un jeu de données officiel des adresses, d'ampleur nationale. Des bases juridiques sont en cours d'élaboration à ce sujet. Elles seront mises en discussion au cours de l'année 2013 dans le cadre d'une procédure de consultation. L'infrastructure technique devra être conçue de telle façon que l'échange des informations et des flux de données nécessaires entre tous les participants au projet s'effectue avec une efficacité maximale et que la remise des données puisse être centralisée. Ce projet est actuellement dans sa phase d'initialisation

• Projet de la propriété en 3D

La stratégie de la MO prévoit que la Direction fédérale des mensurations cadastrales lance le débat portant sur la délimitation tridimensionnelle de la propriété, la documentation et la gestion de la propriété par étages ainsi que l'utilisation du sous-sol. Le projet de la propriété en 3D vise à clarifier tous les points qui doivent encore l'être. Le projet a été lancé avec succès. Une analyse de la situation a été conduite en 2012. Trois aspects doivent notamment faire l'objet d'une attention plus soutenue:

- a) Accroître la sécurité du droit en matière de propriété par étages par la documentation numérique de ce type de propriété d'ores et déjà délimité en 3D, améliorer la sécurité des investissements par une documentation complète de la propriété et homogénéiser les indications de surfaces.
- b) Clarifier l'extension spatiale (y compris au-dessus du sol et en sous-sol) et documenter les droits portant sur la propriété en 3D et sa jouissance, aussi bien dans la MO que dans le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière.
- c) Accroître la sécurité du droit par la saisie tridimensionnelle de certaines servitudes.

Le plus grand puzzle de la Suisse pour votre manifestation?

Le puzzle géant (408 pièces sur 352.88 m²) – qui a été assemblé pour la toute première fois le jour du coup d'envoi des commémorations des «100 ans de la Mensuration Officielle Suisse», le 9 mai 2012, sur la Place fédérale à Berne – peut être emprunté gratuitement pour votre manifestation. Profitez-en!

Informations supplémentaires:
www.cadastre.ch/puzzle



• Vision de la mensuration officielle

La Conférence des services cantonaux du cadastre (CSCC) et la Direction fédérale des mensurations cadastrales ont décidé, sur la base d'une étude menée par Avenir Suisse, d'instaurer un groupe de réflexion (Think Tank) baptisé «Dimension Cadastre». Il aura pour tâche de réfléchir à l'évolution de la MO à court, moyen et long terme (cf. article dans «cadastre» n°10, décembre 2012).

• Archivage des données de la MO

Un groupe de travail placé sous la direction de la CSCC élabore actuellement un concept d'archivage des documents et des données de la MO existant sous forme analogique et numérique.

Diffusion des données et tarification

Les critiques adressées par la clientèle portent essentiellement sur les possibilités limitées de diffusion centralisée des données et sur la grande hétérogénéité au niveau de la tarification. Les données de la MO étant des géodonnées de base relevant de la compétence des cantons, ces derniers sont souverains en matière de fixation des émoluments et de définition des organes chargés de leur diffusion. Il appartient donc aux cantons de créer les conditions propices à une diffusion centralisée, nationale, mais aussi conviviale des données.

Avec le géoportail fédéral de la MO, la Direction fédérale des mensurations cadastrales offre la possibilité aux services de l'administration fédérale et en partie aussi à des clients nationaux, d'obtenir ou de consulter les données de la MO de façon centralisée. Les données de la MO sont mises à disposition sur map.geo.admin.ch avec un contenu réduit, par le biais du service CadastralWebMap. Les cantons proposent quant à eux un accès en ligne aux données de la MO via le site www.geodienste.ch. Aucun résultat n'a été communiqué en 2012 au sujet de la mise en place du futur géoportail national.

Aucun progrès n'a pu être enregistré cette année en matière d'harmonisation des tarifs et des conditions d'utilisation de la MO. Le débat concernant l'ouverture des données publiques («Open Government Data – OGD») qui s'est déplacé sur le terrain politique devrait relancer les discussions portant sur les tarifs.

Formation continue

Le rythme effréné du développement technique dans le secteur de la géoinformation et dans des domaines connexes impose d'accorder une très grande importance à la formation continue.

En 2012, tous les organes (Confédération, cantons, associations professionnelles et bureaux privés) de la MO ont donné suite à l'obligation de formation continue (des dirigeants, du personnel et des membres) qui leur est faite. Des manifestations ont été dédiées à la formation continue (par exemple GEOSummit, congrès de la géoinformation), des colloques ont été organisés par swisstopo et des journées de formation ont été mises sur pied par les associations professionnelles. Une présence a aussi été assurée lors de salons de la formation professionnelle. L'association geosuisse a par ailleurs publié un rapport sur les hautes écoles et a institutionnalisé une conférence sur la formation. De leur côté, les Ingénieurs géomètres suisses (IGS) conçoivent actuellement un séminaire de formation continue dans le domaine juridique. L'association Géomaticiens/Géomaticiennes Suisse, qui regroupe les organisations professionnelles actives dans le domaine de la formation professionnelle, a quant à elle commencé son travail.

Bilan

Le cadre et les structures de base sont en place, nous sommes sur la bonne voie et le puzzle de la mise en œuvre de la stratégie de la MO prend peu à peu forme.

La stratégie de la MO et le plan de mesures pour les années 2012 à 2015 sont tenus à la disposition du public sur www.cadastre.ch/strategie.

Markus Sinniger

Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
markus.sinniger@swisstopo.ch